
Adresse de la société populaire de Créon, district de Cadillac, qui fait passer l'état de ses dons patriotiques en assignats, argent et linge, et félicite la Convention, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Créon, district de Cadillac, qui fait passer l'état de ses dons patriotiques en assignats, argent et linge, et félicite la Convention, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 178-179;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31963_t1_0178_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023

opérée; car ne vous y méprenez pas, les tyrans se coaliseraient de nouveau; ils profiteraient de la paix, pour se préparer à une nouvelle guerre et nous submergeraient infailliblement. Le peuple est debout, c'est à vous à diriger ses pas. Il est prêt, à l'exemple des Athéniens, de porter les charpentes de ses maisons pour construire une nouvelle flotte; il est prêt aux plus grands sacrifices. Il veut vivre et mourir libre. Il l'a juré, il tiendra son serment. Enfin, rappelez-vous sans cesse, Représentants qu'un peuple peut conquérir sa liberté mais qu'il ne la recouvre jamais.»

T. SOUCAT (*présid.*), LAURANS (*secrét.*),
C. TURRET (*rédacteur*), MONDIT (*secrét.*).

8

Les citoyens de la commune de Montmort instruisent la Convention nationale qu'ils viennent de se réunir en société populaire; que leur première séance a été employée à voter des remerciemens aux représentans du Peuple français: ils demandent que le bulletin leur soit envoyé.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de correspondance (1).

[*Montmort, 18 niv. II*] (2)

« Citoyens représentants,

Un des devoirs les plus importants que nous ayons à remplir dans le moment est de témoigner à toute la Convention, la fraternité, et l'union indissoluble, qui a réuni tous les citoyens de cette commune en Société populaire; l'ardeur et le zèle du plus pur patriotisme marqué sur le front de chaque républicain, a éclaté dans sa première séance; tous ont montré un désir sincère et juré, de maintenir la République une et indivisible, jusqu'à la dernière goutte de leur sang; de découvrir tous les complots qui pourroient se trouver contre la liberté et l'égalité, de dénoncer tout citoyen qui oserait se livrer à de pareils attentats, et de mourir plutôt que de faire le contraire. Cette Société nouvellement formée, ne peut le dispenser de vous rendre les hommages qui vous sont dûs, de se rallier autour de vous pour tâcher de détruire tous les intrigants qui voudroient nous diviser. Elle poursuit les hommes, qui armés de la perfidie et de la malveillance, trament toujours continuellement, des projets d'anéantir la patrie avec eux; elle fait exécuter vos lois dictées par cette sagesse, qui a sauvé la France au bord de l'abîme despotique ouvert sous nos pieds pour nous engloutir sous les chaînes de la servitude qui avoit courbé si longtemps la tête des François par son joug avilissant; vous l'avez fait lever le peuple asservi par des tyrans audacieux pour se dégager des liens qui le tenoient dans la gêne. Vous avez connu les pièges que nous tendoient les esclaves de l'Europe et vous nous avez donné notre pleine

liberté. Vous avez affermi la république pleine quelque temps par les puissances coalisées en livrant aux derniers supplices les rebelles du ci-devant Lyon qui vouloient, de leur propre gré, fiers de leurs richesses acquises injustement faire la guerre, à un peuple levé pour défendre ses droits, à une nation entière, et dissoudre ses représentants; le midi de France étoit alors infecté de cette horde de brigands inhumains; cette infâme Toulon fut encore livrée aux lâches Anglois par la noire trahison, et la perfidie de ses habitants; ils ne savoient donc pas, les traîtres, que la Terre Sainte de la Liberté, ne souffriroit pas longtemps sur elle, des hommes barbares, et que la vengeance du peuple françois, ne tarderoit pas d'éclater, et que leur sang impur s'agiteroit bientôt, au milieu des flots de la Méditerranée outragée de leurs crimes. Grâce à nos braves défenseurs qui ont sauvé au péril de leur vie, la plus grande partie de la France; les Sociétés populaires, veillent avec un soin énergique, à ce qu'il ne soit plus exécuté aucun de ces complots tendant à anéantir la République.

Enfin, représentants, nous vous avons confié le plus grand soin; nous ne pouvons rien exécuter sans avoir reçu vos ordres; la Société populaire de Montmort s'unit pour jamais à vous, elle vous demande seulement que vous lui fassiez parvenir des exemplaires du Bulletin pour qu'elle puisse mieux vous dévouer son attachement et s'éclairer sur les circonstances. S. et F. ».

LÉVÊQUE (*présid.*), J. GILLOUIN (*secrét.*),
DANIEL (*agent nat.*).

9

La société populaire de Créon, district de Cadillac, écrit qu'elle voit avec admiration les travaux de la Convention. Les subsistances sont-elles rares, ajoute-t-elle: les Français ont des ressources incalculables; ils iront en chercher en Angleterre, en Irlande: par-tout leur courage sera au-dessus de leurs besoins. Cette société fait passer en même temps l'état des dons qu'elle offre à la Patrie, savoir: 583 l. 12 s. 6 d. en assignats et mandats, 120 liv. en or, 55 liv. en argent, une paire de boucles de souliers en argent, 82 chemises, 4 draps de lit, 16 paires de bas de laine, 2 paires de bas de fil, paires de souliers, finalement de la charpie et du vieux linge (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Créon, 10 pluv. II*] (3)

« Représentants du peuple,

La Société populaire de Créon voit avec admiration que la Convention nationale, en déjouant les complots des ennemis intérieurs frappe de terreur les esclaves des tyrans coalisés. Toulon, Landau, Spire, attestent les triomphes de nos armées; vos manœuvres sont celles d'un pilote

(1) P.V., XXXI, 348. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl¹).

(2) D^{XL}, doss. 122, p. 13. Analyse plus longue que le texte du P.-V.

(1) Conforme à l'état original (C 290, pl. 928, p. 25).

(2) P.V., XXXI, 348-49. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl¹).

(3) C 290, pl. 928, p. 24, 26.

surveillant et habile, vous conduirez au port le vaisseau de l'État agité par la tempête; vous avez bien mérité de la patrie, c'est le cri de la nation entière.

Restez à votre poste, Citoyens Législateurs, vos grands moyens ne peuvent être bien employés que par vous ils n'ont causé d'étonnement que par la mesure de sagesse et de force qu'il a fallu pour les produire restez à votre poste et la République est sauvée.

Une surveillance nerveuse agit sur tous les points de la France les traîtres sont punis, les armées républicaines triomphent au pas de charge, *Vive la République*, les tyrans n'ont d'autre espoir que la mort.

Les subsistances sont-elles rares? La France a des ressources incalculables. Les Français iront en chercher en Irlande, en Angleterre et partout où il s'en trouvera, leur courage sera toujours au-dessus de leurs besoins.

La source des procès est tarie, l'esprit de vertige et de chicane a fait place aux sentiments de la douce fraternité, la grande famille des Français a la patrie pour mère et les lois pour religion. *O sainte Montagne la liberté t'éclaire de son flambeau.*

La Société populaire de Créon désirant donner à la Convention nationale un témoignage de sa sensibilité et de son amour envers les braves défenseurs de la patrie, ainsi que de la joie avec laquelle, elle a appris la reprise de la ville rebelle, joint à cette adresse l'état des offrandes en chemises, draps de lits, linge et numéraire, assignats, argent et or adressées à la Société populaire de Cadillac ainsi que le détail de la manière dont elle a célébré la fête de la reprise de Toulon.»

REY aîné (présid.), PETIT (secrét.),
PINAUT (secrét.).

[Détails de la fête du 20 niv. II]

«Les jeunes citoyennes de l'âge de 5 à 12 ans avoient quelques jours auparavant la fête planté un arbre de la Liberté près celui de la commune. La veille de la fête, ils formèrent des guirlandes et une couronne de chêne et de lauriers, et unirent leurs arbres à celui de la commune. Les citoyens et citoyennes dressèrent entre ces deux arbres, l'autel de la patrie, aux quatre coins de l'amphithéâtre sur lequel étoit l'autel étoit des faisceaux d'armes unis à la couronne civique par des rubans tricolores.

A 9 heures et demie on battit le rappel. Toute la garde nationale prit les armes se rangea sur la place et les jeunes citoyens sur deux rangs formoient une double haie avec la garde nationale; que dans cet ordre on se rendit à la maison commune, où étoit la municipalité, le Conseil général de la commune et les vieillards, qui avoient été invités par notre société d'assister à cette fête, et de là, sous le drapeau de la garde nationale, le cortège partit en bon ordre et suivit toutes les rues en chantant des hymnes à la liberté accompagné par tambour et sifre, la tournée faite, le cortège se rendit devant l'autel de la patrie où étant, la municipalité monta sur l'amphithéâtre, les vieillards s'assirent autour et le maire après avoir fait lecture de quelques lois, fit un discours digne du républicain décidé, ensuite le peuple entonna des hymnes à la li-

berté et pendant ce temps des petits enfants des deux sexes dispoient les dons sur l'autel de la patrie, desquels il en a été fait hommage, ensuite le baiser fraternel fut donné par le maire à tous les parents des volontaires de notre commune, qui sont dans le 6^e bataillon du Bec d'Ambez et qui a eu l'honneur de se trouver à la reprise de Toulon. Il n'y eut personne qui n'éprouvât une délicieuse émotion à ce spectacle vraiment attendrissant, les larmes couloient de tous les yeux, et l'air retentissoit des cris mille fois répétés de *Vive la République et Vive la Montagne.*

Le cortège reparti dans le même ordre, se transporta chez les parents des volontaires du 6^e bataillon du Bec d'Ambez et à l'envi, il leur fut prodigué les caresses les plus fraternelles, et ensuite fut reconduire les officiers municipaux à la Maison commune et après la garde nationale fut déposer son drapeau sur l'autel de la patrie et l'enlacer dans la couronne civique, les jeunes républicains en firent la garde avec ordre et exactitude le reste de la journée. Il y eut ensuite un banquet frugal où tout le monde se rangea indistinctement, le reste de la journée se passa en danses et finit par un feu de joie et une illumination générale.

10

La société républicaine de la commune de Bretenoux, département du Lot, félicite la Convention, l'invite à rester à son poste, et à poursuivre les despotes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bretenoux, s.d.] (2)

« Représentants du peuple,

Le génie de la France marche à pas de géant sur tout le globe la liberté triomphe, le despotisme coalisé est aux abois: partout la république est victorieuse, partout les lâches satellites de tyrans laissent des traces de leurs défaites.

C'est à vous, Citoyens Législateurs, C'est à vous, courageux habitants de la Montagne; c'est à votre énergie, c'est à votre zèle infatigable que nous devons des victoires aussi brillantes que rapides.

Nous applaudissons à votre fermeté, nous célébrons votre attitude imposante qui porte la terreur et le désespoir dans l'âme des despotes armés contre nous et frappe de mort tous les traîtres et les conspirateurs.

Vos sublimes vertus vous acquièrent chaque jour des nouveaux droits à la reconnaissance publique; poursuivez, Législateurs, une carrière aussi glorieuse, point de trêve, point de paix, point de composition avec les tyrans, ne quittez votre poste que lorsque les peuples, instruits par leurs malheurs et détrompés par vos sages leçons auront tiré vengeance de leurs oppresseurs, ce n'est qu'alors, et le moment n'est pas éloigné, que les Français jouiront en paix et à jamais de ces droits sacrés que vous avez reconquis à l'homme.

(1) P.V., XXXI, 349. B^{is}, 30 pluv. (suppl^o).

(2) C 292, pl. 942, p. 17.